



Mars 2021

## Dossier de presse

---

**Pacte Ardennes : deux ans après sa signature, une mise en œuvre placée sous le signe de la relance**

10<sup>ème</sup> Comité directeur du 15 mars 2021, en présence de Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

# SOMMAIRE

4

Définition du  
Pacte Ardennes

Les Ardennes  
en quelques chiffres

5

6-7

Avancement des  
fiches-action

Exemples de réalisations  
du Pacte Ardennes

8 - 12

Bilan financier

13

14-15

Une dynamique fédératrice à poursuivre sous le signe de la relance

Pacte Ardennes :  
Les grandes étapes  
depuis sa signature

17 - 22

23 - 29

Annexes : Fiches-  
action et fiches projet

# Le Pacte Ardennes, c'est :

---



Une mobilisation de l'ensemble des forces vives du territoire, visant à lui donner une nouvelle attractivité en s'appuyant sur ses atouts et en cherchant des solutions concrètes à ses principales difficultés.



Une démarche dynamique et pérenne qui a vocation à évoluer au gré de l'émergence de nouveaux projets, de leur validation et de leur réalisation.  
À ce stade, ce sont 89 fiches-action et 53 fiches-projet.



Une méthode d'élaboration et de pilotage « du bas vers le haut », qui s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre ses politiques publiques au plus près des réalités locales.

# Les Ardennes en quelques chiffres :

---



**271 845**

Habitants



**- 4,5 %**

De population  
sur les 10  
dernières années



**2**

Ardennais sur 10  
vivant sous le seuil  
de pauvreté



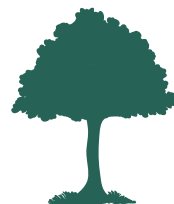
**70 %**

Des entreprises  
départementales  
bénéficient d'un label  
de qualité ou d'une  
certification pour  
haute technologie



**+ de 3 000**

Exploitations agricoles



**150 000**

Hectares de forêt  
soit 28 % du territoire

En août 2018, le Premier ministre a confié au préfet des Ardennes l'élaboration d'un « Pacte stratégique pour les Ardennes » qui a été signé le 15 mars 2019 par la Ministre des Solidarités et de la Santé et par le Ministre chargé des Collectivités territoriales, après une importante mobilisation des forces vives du département.

Le Pacte Ardennes est une stratégie articulée autour de quatre grands objectifs :

- Mobiliser et renforcer les compétences des Ardennais ;
- Construire une valorisation d'excellence des patrimoines ardennais, bâtis, naturels et culturels ;
- Donner de l'avance aux filières économiques ardennaises face aux mutations en cours ;
- Accentuer les conditions du bien-vivre dans les Ardennes.

Tous ces projets représentent un engagement financier global de 91 millions d'euros, partagés entre l'État et les collectivités locales. Ils se déclinent aujourd'hui en **89 fiches-actions (FA) et 53 fiches-projets (FP)**, dans une démarche de gouvernance dynamique pour assurer le suivi et la concrétisation des fiches-actions.

### Avancement des fiches-action au 15/03/2021:

**41** fiches réalisées

**37** fiches en cours de réalisation

**11** fiches en cours de préparation

**89** fiches

**42.7 %**

fiches en cours de réalisation

**46.1 %**

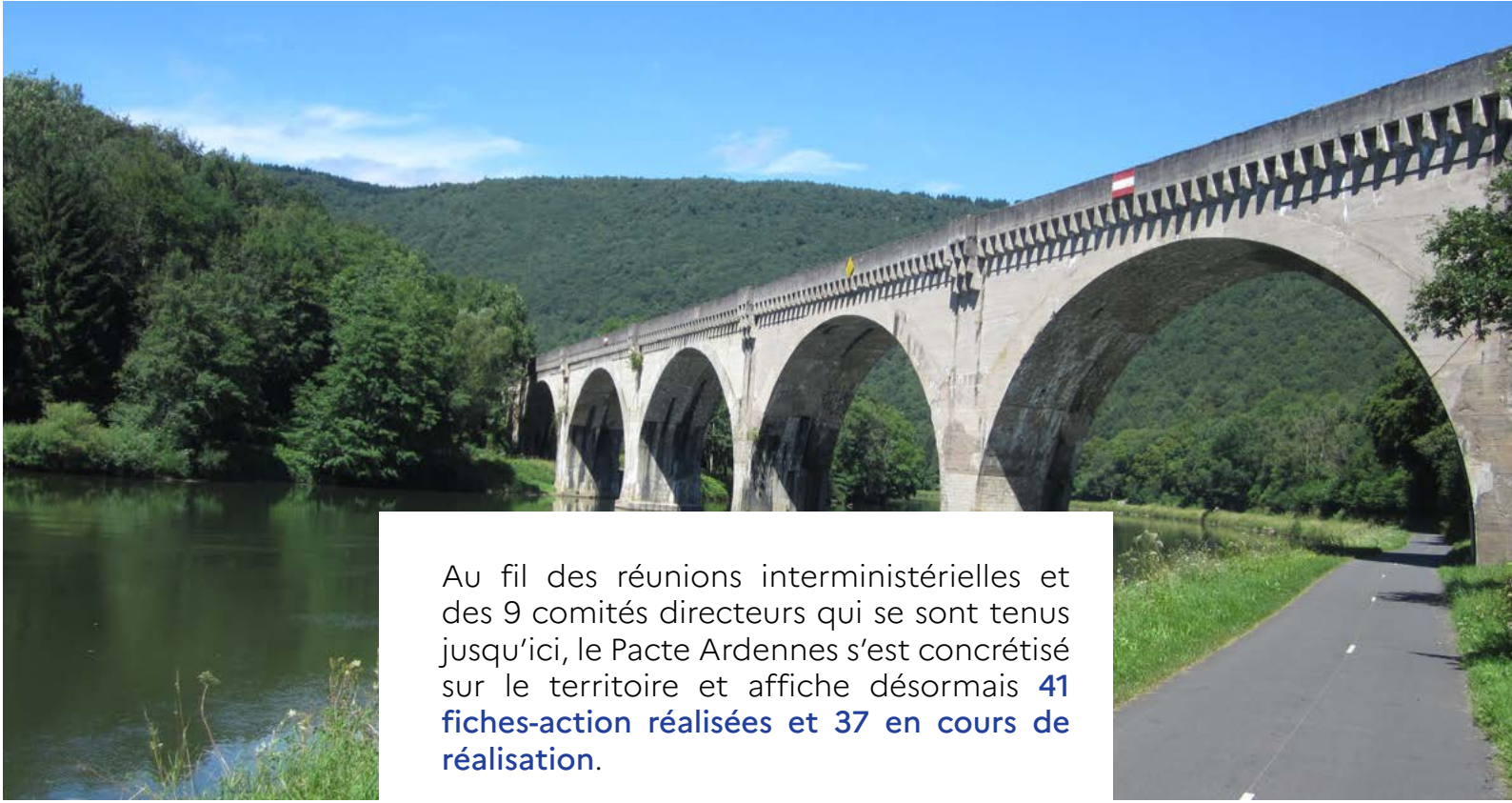
fiches réalisées

**11.2 %**

fiches en cours de préparation

Dossier de presse

10ème CODIR du Pacte Ardennes - 15 Mars 2021



Au fil des réunions interministérielles et des 9 comités directeurs qui se sont tenus jusqu'ici, le Pacte Ardennes s'est concrétisé sur le territoire et affiche désormais **41 fiches-action réalisées et 37 en cours de réalisation**.

Sur le plan financier, **le total des engagements prévus dans le cadre du Pacte s'élève à 91,72 millions d'euros** (avec une participation de l'État à hauteur de 35,6M€ dont 14,8M€ ont d'ores et déjà été engagés). Le Pacte s'est également traduit par la désignation des Ardennes comme département expérimentateur de nombreux nouveaux dispositifs et par la sélection de candidatures ardennaises dans les appels à projets gouvernementaux.

Deux ans après la signature du Pacte Ardennes, les premiers résultats sont perceptibles avec plusieurs projets de relocalisations industrielles au cours des derniers mois : la dernière annonce porte sur la relocalisation sur une friche industrielle à Revin d'une importante unité de fabrication des cycles Mercier, entreprise centenaire qui avait progressivement délocalisé toute sa production en Asie, ce qui va créer 270 emplois sur ce nouveau site.



## Quelques exemples de réalisations du Pacte Ardennes

### Les expérimentations de dispositifs nationaux :

- L'expérimentation du Service National Universel dans les Ardennes (FA 30) :

Dans le cadre de cette expérimentation en 2019, 192 jeunes ont été accueillis dans les Ardennes, hébergés au lycée des métiers de Bazeilles et au lycée agricole de Saint-Laurent. 221 Ardennais ont effectué par ailleurs leur séjour de cohésion dans les 12 autres départements d'expérimentation ;

41

Fiches-action réalisées

- L'expérimentation du pass culture (FA 130) : **2547** jeunes ardennais de 18 ans sont inscrits au pass culture et **1641** jeunes ont déjà utilisé ce pass (soit un taux d'utilisation de **64%**). **60** structures culturelles ardennaises sont inscrites au pass culture ;

- L'expérimentation des emplois-francs (FA 97) : en 2019, l'objectif a été dépassé avec un **taux de réalisation des emplois-francs à 166 %** (98 emplois-franc sur 59 prévus). En 2020, **99 emplois-francs ont été signés** sur un objectif de 100. 80,6 % des contrats de travail sont des CDI. 28,4 % sont des jeunes de moins de 26 ans.



## Les candidatures retenues dans le cadre d'appels à projet nationaux :

- La relocalisation d'un service de la DGFiP (FA 139) à Charleville-Mézières à compter de 2023. Il s'agira d'un centre de contact chargé de répondre à distance aux questions des contribuables particuliers pour lequel sont prévus 40 à 45 emplois ;

- **L'accueil d'un établissement pénitentiaire expérimental (InSERRE) centré autour du travail à Donchery sur le territoire d'Ardenne Métropole (FA 87) :** la candidature portée par la communauté d'agglomération a été retenue le 20 février 2020. L'emprise foncière est stabilisée, le travail de concertation avec l'ensemble des partenaires est en cours, **la construction du bâtiment devrait être achevée au plus tard en 2024 ;**

- **Le déploiement d'une « cité éducative » à Charleville-Mézières (FA111) :** la cité éducative dans le quartier de la Ronde Couture est l'une des 80 cités éducatives labellisées en France par le ministre de l'éducation nationale et le ministre de la ville et du logement. Sa labellisation a été obtenue en septembre 2019. **Elle comprend 12 écoles,** deux collèges

en éducation prioritaire, un lycée et un campus universitaire. La programmation de la Cité est établie sur 3 objectifs : **conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles ;**

- **Le déploiement d'une cité de l'emploi à Sedan (FA 142) :** la candidature des Ardennes a été retenue pour l'expérimentation du dispositif lors de la 2ème vague et la cité de l'emploi est désormais en place sur le territoire ;

- L'obtention du label campus d'excellence (FA 04) : Unique en France grâce aux équipements de la plateforme **Platinum 3D** et du **lycée François Bazin, le campus des métiers et des qualifications procédés et matériaux** innovants (CMQPMI) propose des formations du CAP au doctorat en matière de fonderie, forge, sous-traitance automobile, conception de nouveaux matériaux, systèmes électroniques et numériques. Labellisé en 2014 « Campus des métiers et des qualifications Procédés et Matériaux Innovants », l'établissement s'est engagé dans une nouvelle phase pour obtenir le label « Campus d'Excellence » qu'il a obtenu en février 2020.

## Les projets au service du territoire :

- L'ouverture d'une licence science de l'éducation à Charleville-Mézières (FA 5Bis) : accessible via la procédure Parcours sup, elle reçoit 40 élèves depuis la rentrée 2021. À terme, elle devrait permettre d'accueillir 120 élèves pour les 3 années ;

- L'ouverture d'une classe de BTS « négociation et digitalisation de la relation client » à Rethel (FA 6) : le BTS « négociation et digitalisation de la relation client » a ouvert au lycée Verlaine à la rentrée 2019. L'année scolaire 2019-2020 comptait 23 élèves ;

- La création d'une société d'économie mixte pour le développement des énergies renouvelables dans les Ardennes (FA 25) : une étude a été réalisée en 2019 afin de définir la forme juridique et les contours d'activité de la SEM, un « tour de table » financier a eu lieu et la SEM ENR sera constituée au premier semestre 2021 avec un capital initial de 4,8 M€ ;



- La création d'un outil informatique assurant la mise en relation entre agriculteurs afin d'assurer un échange amiable de parcelles (FA 121) : l'outil informatique a été créé par la SAFER, les agriculteurs intéressés peuvent procéder gratuitement à leur inscription pour recourir à cet outil (<https://labonneparcelle.safefr/>);

- L'implantation d'une antenne d'une grande école de commerce sur le campus universitaire (FA46) : la Y Schools s'est installée sur le campus Sup Ardennes avec la proposition d'un « Global bachelor Management » en 3 ans qui peut être intégré après le bac ou en 3ème année après un bac +2. 15 étudiants sont inscrits (première et troisième année cumulée) en 2020-2021. Une spécialisation en sport sera proposée sur la troisième année à compter de la rentrée 2021 ;

- **Voie verte dite Sud Ardennes (FA 29-1) :** Ce projet de voie verte dite Sud Ardennes vise à relier les communes de Dom-le-Mesnil (Pont-à-Bar), Vouziers et Brienne-sur-Aisne, en longeant les canaux des Ardennes, de Vouziers et de l'Aisne. Il concerne cinq établissements publics de coopération intercommunale ardennais qui contribuent tous à ce projet d'aménagement.

Inscrit aux Schémas national et régional des véloroutes, ce tracé d'environ 110 km, connecté à l'itinéraire La Meuse à Vélo (Eurovélo 19) via la Trans-Ardennes, permettra à terme une liaison vers la véloroute de la Somme à la Marne traversant les départements de l'Aisne et de la Marne. Il vise à compléter le maillage territorial des voies vertes, à contribuer à l'attractivité touristique du département ainsi qu'à préserver son patrimoine fluvial. Ce projet structurant pour le territoire devrait ouvrir au public à l'horizon 2023 avec plus de 11 millions d'euros HT de travaux prévus.

- **Pérenniser les infrastructures ferroviaires capillaires fret dans le sud des Ardennes en mettant en œuvre un transfert de propriété à deux EPCI (FA 32) :** le transfert de la section de ligne ferroviaire d'Amagne-Lucqy à Voncq a été réalisé au 1er janvier 2021. Cette section de ligne n'appartient plus au Réseau Ferré National (RFN, SNCF Réseau) et est transférée à la Communauté de Communes du Pays Rethémois pour une part, et à la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises d'autre part.

La gestion de la voie ferrée est réalisée dans le cadre d'une convention de gestion entre les 2 communautés de communes « portée » par les Crêtes Préardennaises. Il s'agit d'un projet ambitieux et exemplaire et d'un pari sur l'avenir portant des enjeux économiques

et environnementaux forts en lien avec les ambitions du territoire. Aujourd'hui, l'objectif est de développer l'activité fret pour pérenniser le fonctionnement de cette voie ferrée.

- **Création d'une extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire à Signy-le-Petit (FA 99-2) :** la MSPU de Signy-le-Petit souhaite se développer, notamment en incluant au sein de son projet de santé l'organisation de pratiques avancées d'infirmiers dans le champ de la santé mentale, en coopération avec le centre hospitalier psychiatrique de Béclair.

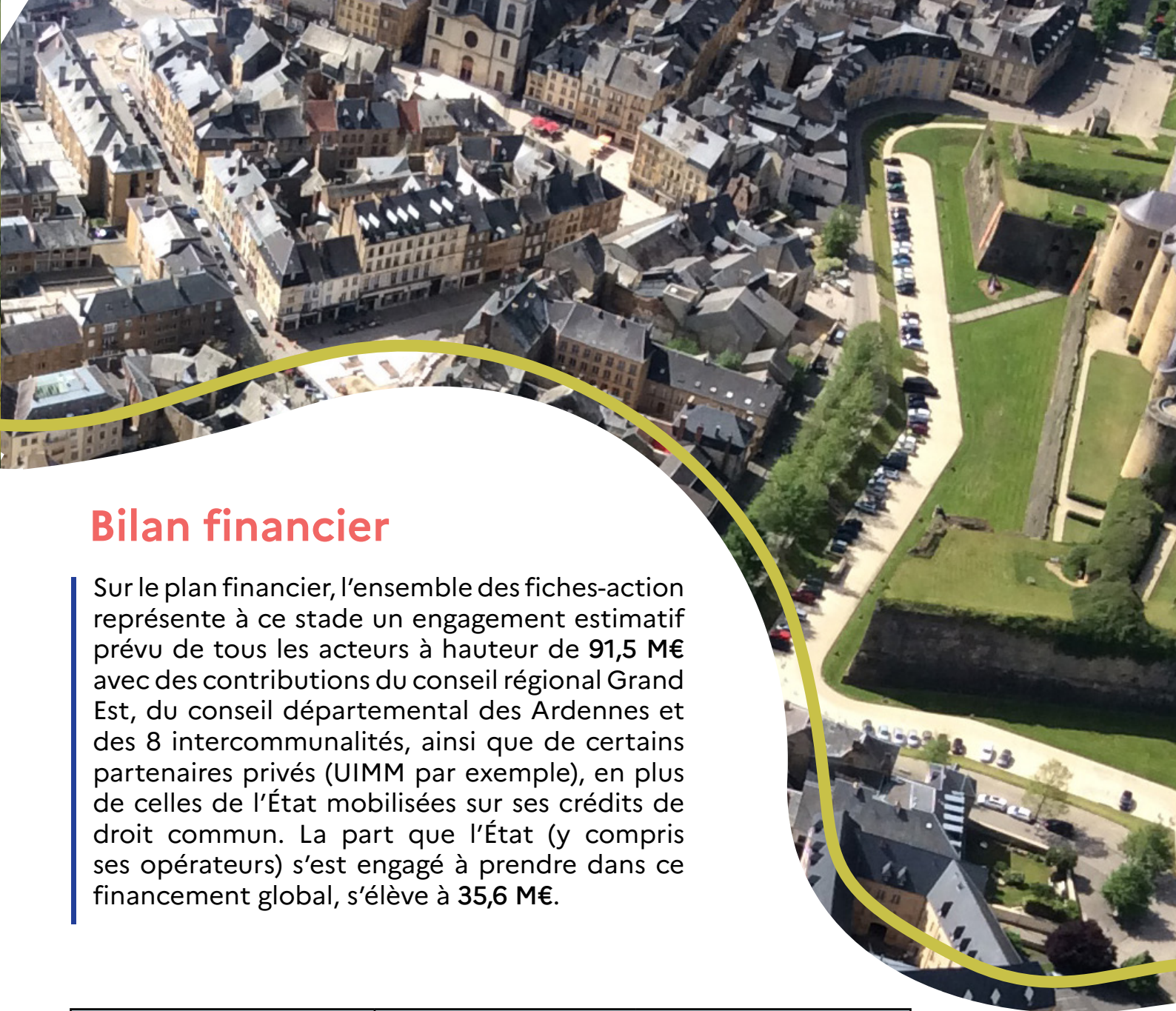
Ce projet de pratiques avancées en santé mentale s'inscrit également dans le projet de recherche clinique de la future MSP universitaire qui aura pour thème principal la santé mère-enfant. La convention a été signée le 21 octobre 2019 entre la MSPU, l'Université de Reims et l'ARS Grand Est. L'objectif est désormais de procéder à l'extension de cette Maison de santé avec une ouverture des nouveaux locaux à la fin de l'année 2021.

- **Mettre en place une formation post-bac à Givet dans le domaine de la maintenance industrielle (FA 110) :** l'objectif est de répondre à un besoin technique identifié sur le territoire, notamment du fait de la présence du CNPE de Chooz. Depuis septembre 2020, la formation est ouverte à Givet avec pour porteur le GRETA des Ardennes en lien avec le CFA de Charleville-Mézières.

Cette formation compte actuellement 7 apprentis et doit encore se développer notamment en incluant un aspect transfrontalier puisque cette formation est destinée à la fois aux publics français et belge.



- L'accompagnement du développement de la plateforme **Platinum 3D (FA 21)** : l'association platinum 3D est pérennisée depuis 2020 avec une aide en FNADT de 100 000€ versée en 2019 et en 2020. 3D métal industrie est une société créée à la suite des essais réalisés avec la plateforme platinum 3D. Désormais la technologie est mature pour les fondeurs et la structure s'est créée avec la majorité des fondeurs des Ardennes. L'activité a démarré en septembre 2019 ;
- L'accueil d'internes de médecine belges (FA 79) : cinq internes belges ont été accueillis en 2019, et en 2020.
- L'installation de deux **Micro-Folies (FA 96-1 et 96-2)** : une Micro-Folie s'est implantée dans la salle d'exposition de la Médiathèque de Carignan et vient compléter l'offre du pôle culturel qui regroupe une crèche multi-accueil. Une seconde structure est aménagée dans le quartier de la Ronde-Couture dans le cadre de la cité éducative et a ouvert ses portes en janvier 2021 ;
- La création d'un conseil de développement et de coordination du CNPE de Chooz (FA 131) : installé le 7 octobre 2020 sous la présidence de M. le Préfet ;
- L'ouverture d'un point d'information transfrontalier (FA 118) : ouvert depuis l'été 2020, assure la mission d'information et de conseils auprès des habitants, des entreprises, associations, et des administrations. Situé dans les locaux de la Maison de la Région de Charleville-Mézières, il est animé par un juriste .



## Bilan financier

Sur le plan financier, l'ensemble des fiches-action représente à ce stade un engagement estimatif prévu de tous les acteurs à hauteur de **91,5 M€** avec des contributions du conseil régional Grand Est, du conseil départemental des Ardennes et des 8 intercommunalités, ainsi que de certains partenaires privés (UIMM par exemple), en plus de celles de l'État mobilisées sur ses crédits de droit commun. La part que l'État (y compris ses opérateurs) s'est engagé à prendre dans ce financement global, s'élève à **35,6 M€**.

| Pacte Ardennes  | TOTAL des engagements prévus dans le PACTE ARDENNES au 15/03/21 |              |
|---|---|--------------|
|   | Montant en millions d'€   | %            |
| Union européenne  | 6,26 M€   | 7 %          |
| Etat  | 35.6 M€   | 39 %         |
| Conseil régional  | 15.3 M€   | 17 %         |
| Conseil départemental                                       | 8.78 M€   | 10 %         |
| Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) | 10.19 M€  | 11 %         |
| Autres partenaires (dont secteur privé)                     | 15,73 M€  | 17 %         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>91.72 M€</b>   | <b>100 %</b> |

## Une dynamique fédératrice à poursuivre sous le signe de la relance

Après deux premières années concluantes et une redynamisation malgré la crise sanitaire qui se poursuit, un bilan résolument positif peut être tiré de la dynamique insufflée par cette nouvelle forme de contractualisation proposée par le Gouvernement. Après sa phase d'élaboration et d'amorçage, la démarche du Pacte a su se stabiliser dans la durée et doit pouvoir s'appuyer sur le plan de relance.

Au sein du plan de relance, plusieurs mesures ont été identifiées qui peuvent venir en soutien et accélérer la mise en œuvre du Pacte Ardennes.

C'est le rôle du sous-préfet à la relance, qui veillera à cette coordination. Au 5 mars 2021 :

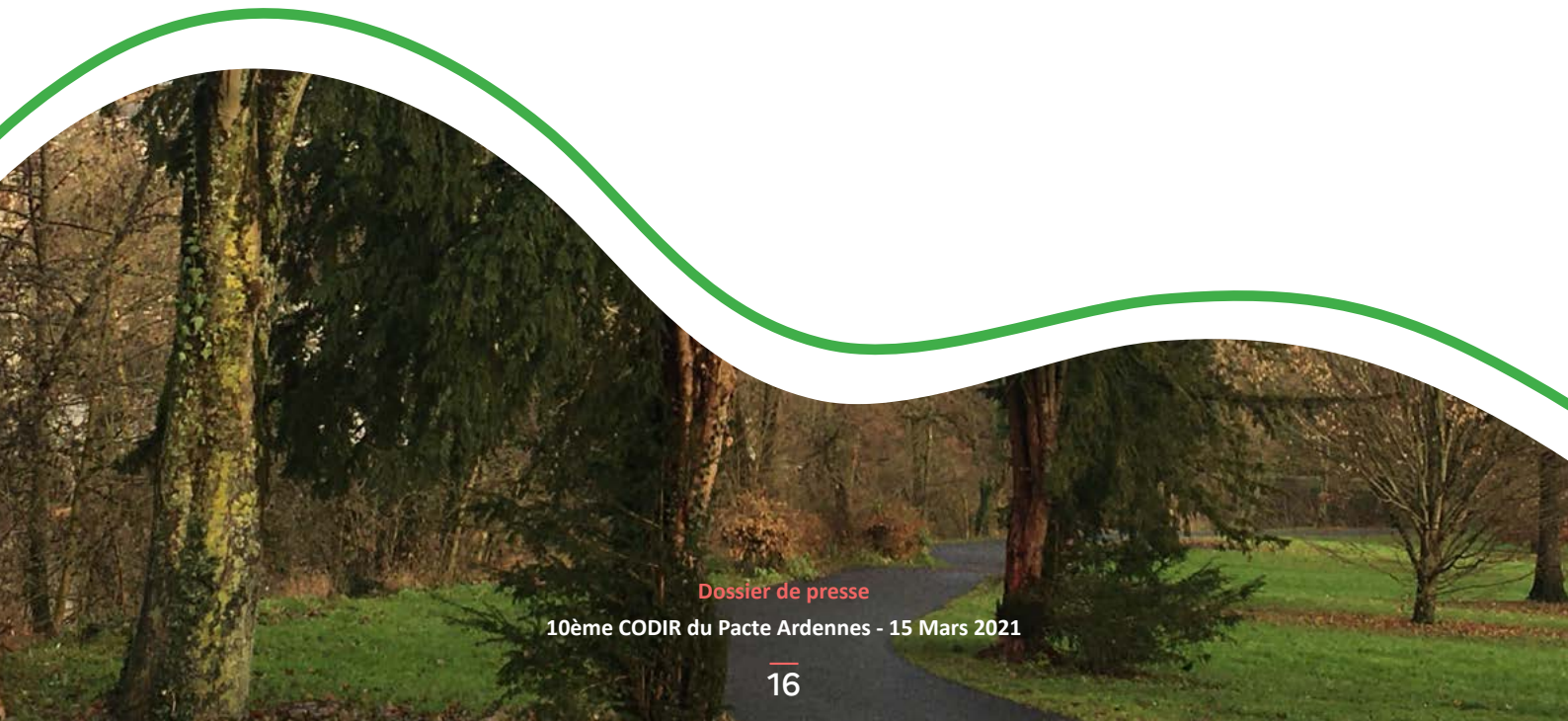
- 9 entreprises ont déjà vu leur projet retenu dans le cadre du plan de relance pour un soutien chiffré à **13,9M€** ;
- **5,2M€** sont attribués sur le volet cohésion sociale et territoriale;
- **9,2M€** sont attribués sur le volet transition écologique.

Au total, les Ardennes bénéficient donc, à date, d'une enveloppe de plus de **28,3 M€ au titre du plan de relance**. Il convient d'ajouter, à cette somme relative au plan de relance, les mesures d'aides aux entreprises qui, via notamment la baisse des impôts de production, le fonds de solidarité et l'activité partielle, représentent une enveloppe de plus de 131M€ pour soutenir les entreprises ardennaises.



Dossier de presse

10ème CODIR du Pacte Ardennes - 15 Mars 2021



Dossier de presse

10ème CODIR du Pacte Ardennes - 15 Mars 2021






# Pacte Ardennes :

## Les grandes étapes depuis sa signature

**2018**

Légende :

 = CODIR du Pacte Ardennes

**23/08**

Lettre de mission  
adressée par le  
Premier ministre au  
Préfet des Ardennes

**14/11**

Point d'étape avec  
Sébastien Lecornu,  
Ministre chargé  
des Collectivités  
territoriales

**12/04**

Réunion du 2ème CODIR  
du Pacte Ardennes

**8 nouvelles fiches-action  
validées en CODIR**

**10/02**

Réunion du 1er CODIR  
du Pacte Ardennes

**2019**

**20/02**

Réunion de mobilisation à Paris des acteurs investis sur le Pacte Ardennes avec le Ministre chargé des Collectivités territoriales

**15/03**

Signature du Pacte Ardennes par Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, et Sébastien Lecornu, Ministre chargé des Collectivités territoriales.

**Validation de 54 fiches-action**

**01/09**

Ouverture de l'EiSINe

**11/09**

Ouverture de la  
Micro-Folie à Carignan

**31/08**

Obtention de la  
cité éducative

**06/09**

1er Comité de pilotage du  
Pacte Ardennes lors de la  
foire de Sedan

**01/06**

Extension du Pass culture  
aux Ardennes

**17/06**

Accueil expérimental  
de la première pro-  
motion du SNU

**3**

**17/05**

Réunion du 3ème CODIR  
du Pacte Ardennes

3 nouvelles fiches-action  
validées en CODIR

**4**

**28/06**

4ème CODIR du  
Pacte Ardennes

Validation de 5 nouvelles  
fiches-action

**19/09**

Ouverture de la légu-  
merie collective dans le  
secteur de Sedan

**15/11**

6ème CODIR du Pacte  
Ardennes

Validation de 2 nouvelles  
fiches-action

**01/12**

Accueil des premiers  
internes belges de  
médecine

Ouverture de la digitale  
académie Alméa  
Formations Pro

**5**

**27/09**

5ème CODIR du Pacte  
Ardennes

Validation de  
2 nouvelles fiches-action

**6**

**29/11**

Journée relative à la  
résorption des friches  
industrielles en lien avec  
l'EPFL

2020

**20/01**

Signature des premières conventions Opération de revitalisation de territoire

**31/01**

Inauguration du premier espace France service dans les Ardennes à Bogny-sur-Meuse

**01/01**

labellisation de 5 structures France services

Bogny sur Meuse, Revin, Attigny, Poix-Terron et Signy l'Abbaye

7ème CODIR du Pacte Ardennes

Validation de 6 nouvelles fiches-action

**03/07**

8ème CODIR du Pacte Ardennes

Validation de 8 nouvelles fiches-action

**01/09**

Labellisation de 2 nouvelles structures France Services

Signy le Petit et Sedan Ouest (QPV)

8

**29/06**

Obtention de l'expérimentation d'une cité de l'emploi dans les Ardennes

**10/07**

Journée de promotion des voies vertes

Ouverture de la licence science de l'éducation

Mise en place d'une formation post-bac à Givet dans le domaine de la maintenance industrielle

7 élèves ont débuté leur contrat d'apprentissage

Dossier de presse

10ème CODIR du Pacte Ardennes - 15 Mars 2021

**20/02**

Annonce des lauréats du projet InSERRE dont Donchery

**15/06**

Ouverture du point d'information transfrontalier à la Maison de la région à Charleville-Mézières

**06/02**

Obtention du label « Campus d'Excellence » pour le campus des métiers et des qualifications procédés et matériaux innovants

**29/02**

Annonce des lauréats de la démétropolisation des emplois de la DGFIP

Installation prévue en 2023 à Charleville-Mézières d'un centre de contact chargé de répondre à distance aux questions des contribuables particuliers, avec 40 à 45 emplois

**01/10**

Ouverture du site « <https://labonneparcelle.safer.fr/> »  
Création de l'outil de mise en relation des agriculteurs

**16/10**

9ème CODIR du Pacte Ardennes

Validation de 3 nouvelles fiches-action

**01/12**

Implantation d'une Micro-Folie à la Ronde Couture dans le cadre de la cité éducative

9

**07/10**

Installation du conseil de développement et de coordination du CNPE de Chooz

**01/11**

Début de la phase de dépollution de la Macérienne à Charleville-Mézières qui doit se terminer en avril 2021



Le CODIR du 15 mars 2021 qui célèbre les 2 ans du Pacte Ardennes est présidé par Mme Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations. L'état d'avancement à date du Pacte Ardennes a été présenté à Mme la Ministre ainsi qu'à l'ensemble des partenaires qui participent à la bonne réalisation de ce contrat territorial au bénéfice des Ardennes. Un moment d'échange a pu avoir lieu entre les élus, les représentants des chambres consulaires et Mme la Ministre. Le Pacte Ardennes demeure un contrat tourné vers l'avenir pour faire des Ardennes un territoire attractif. Il a par ailleurs vocation à bénéficier de la dynamique insufflée par le plan de relance afin de conforter ses résultats.



## Jacqueline GOURAULT

Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



Dossier de presse

10ème CODIR du Pacte Ardennes - 15 Mars 2021



## Annexes

- **Fiche-action** : fiche qui décrit un projet dont les conditions de réalisation sont toutes réunies et qui a été validé en comité directeur du Pacte Ardennes.
- **Fiche-projet** : fiche qui décrit un projet au stade de l'étude de faisabilité et d'opportunité.

### Liste des fiches-action

| N°FA           | Intitulé de la fiche   |
|----------------|--|
| <b>FA01</b>    | Améliorer l'accès aux langues vivantes pour les élèves ardennais   |
| <b>FA03</b>    | Poursuivre le développement du campus universitaire des Ardennes – phase 2   |
| <b>FA04</b>    | Accompagner la candidature du campus des métiers et des qualifications procédés et matériaux innovants au label « campus d'excellence »  |
| <b>FA05Bis</b> | Ouvrir un groupe en Licence Sciences de l'Éducation à Charleville-Mézières   |
| <b>FA06</b>    | Développer des formations en matière d'enseignement supérieur dans le Rethélois notamment au niveau de l'offre BTS   |
| <b>FA07</b>    | Offrir la possibilité aux étudiants de la filière éolienne d'obtenir une double certification GWO et BZEE nécessaire à leur employabilité par les professionnels du secteur                    |
| <b>FA08-1</b>  | Développer des formations dans le domaine de la méthanisation  |
| <b>FA08-2</b>  | Permettre le développement d'installations de production de biométhane dans l'ensemble du département. Faire de la filière de la méthanisation dans les Ardennes un exemple au niveau national |
| <b>FA10</b>    | Proposer un accompagnement spécifique pour les bénéficiaires du RSA vers l'emploi  |

|                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>FA11</b>           | Créer un groupe de travail départemental « Répondre aux offres d'emploi non pourvues »  |
| <b>FA12</b>           | Mettre en place un label pour promouvoir la qualité du cadre de vie des Ardennais   |
| <b>FA13</b>           | Simplifier, harmoniser et améliorer la signalétique sur la voie publique  |
| <b>FA14</b>           | Recenser l'ensemble des points noirs présents sur le territoire des Ardennes et apporter un appui pour faciliter leurs résorptions  |
| <b>FA15</b>           | Rétablir une planification permettant la protection des paysages sensibles  |
| <b>FA16</b>           | Mettre en œuvre une politique volontariste pour la résorption des friches   |
| <b>FA16BIS</b>        | Mettre en œuvre une politique volontariste pour la résorption des friches par EPFL  |
| <b>FA17</b>           | Dynamiser la transition énergétique du patrimoine public  |
| <b>FA19</b>           | Entreprendre la rénovation thermique du lycée Verlaine à Rethel (Conseil régional)  |
| <b>FA21-2 et 21-3</b> | Accompagner la croissance de la plateforme « Platinium 3D »   |
| <b>FA23</b>           | Développer la filière agricole avec l'appui de la chambre d'agriculture des Ardennes  |
| <b>FA25-1</b>         | Accompagner la création d'une société d'économie mixte pour le développement des énergies renouvelables – Partie Étude  |
| <b>FA26</b>           | Développer l'énergie solaire dans le département des Ardennes   |
| <b>FA27</b>           | Exploiter encore plus le potentiel hydroélectrique du territoire  |
| <b>FA28</b>           | Réaliser une étude sur le développement des réseaux de chaleur en zone rurale   |
| <b>FA29-0 à 29-8</b>  | Développer le réseau de voies vertes afin de lui permettre de couvrir tout le département   |
| <b>FA30</b>           | Expérimenter le SNU dans le département des Ardennes  |
| <b>FA31</b>           | Réaliser une étude pour soutenir la création d'un tiers-lieu géré par l'association FlaP sur une friche industrielle réhabilitée dans l'agglomération carolomacérienne. (1 <sup>ère</sup> phase : étude)                                      |
| <b>FA32</b>           | Pérenniser les infrastructures ferroviaires capillaires fret dans le sud des Ardennes.  |
| <b>FA33</b>           | Développer une offre de service de transport public ferroviaire entre Namur et Reims via Givet et Dinant.   |
| <b>FA34</b>           | Améliorer la connexion en transports publics depuis les Ardennes vers la Belgique et le Luxembourg – Etude d'état des lieux des besoins de déplacements transfrontaliers et étude de scénarios de services de transports publics multimodaux. |
| <b>FA35</b>           | Etudier une meilleure sécurisation de la RN51 entre Rethel et Reims entre Acy Romance et Isles-sur-Suipe.   |
| <b>FA36</b>           | Favoriser la création d'une ou deux aires de service pour les usagers de l'autoroute A304.  |



|               |   |
|---------------|---|
| <b>FA37</b>   | Étudier la modernisation des gares et haltes ferroviaires à l'échelle des Ardennes et la création de pôles d'échanges multimodaux transfrontaliers à Givet et Tournes-Belval.                                       |
| <b>FA38</b>   | Augmenter les capacités de l'aire de virement du port de Givet.   |
| <b>FA39</b>   | Réaliser une étude et mettre en œuvre un plan d'actions sur les effets du changement climatique sur la Meuse (1 <sup>ère</sup> phase).  |
| <b>FA40</b>   | Faciliter le retour des personnes en situation de handicap ardennaises actuellement hébergées en Belgique.  |
| <b>FA41</b>   | Déployer dans les Ardennes une formation conférant le diplôme d'État IPA (infirmier en pratique avancée).   |
| <b>FA43</b>   | Étendre au département des Ardennes l'expérimentation du droit de dérogation reconnu au préfet.   |
| <b>FA44</b>   | Créer un Institut européen de la gastronomie et du tourisme.  |
| <b>FA45</b>   | Soutenir la transformation de l' <i>Institut de formation technique supérieur</i> en école d'ingénieurs et développer l'offre de formation.   |
| <b>FA46</b>   | Favoriser l'implantation d'une antenne d'une grande école de commerce sur le campus universitaire.  |
| <b>FA47</b>   | Donner une dimension « numérique » au campus ardennais.   |
| <b>FA48</b>   | Créer une école du socle dans un premier temps.   |
| <b>FA52</b>   | Avoir une analyse précise de l'offre d'insertion par l'activité économique dans les Ardennes  |
| <b>FA65-2</b> | Installer un bâtiment de stockage de petites balles de luzerne destinées à l'exportation et de miscanthus pour le paillage horticole et les litières de chevaux.  |
| <b>FA67-1</b> | Développer les circuits courts et les produits locaux en restauration collective.   |
| <b>FA67-2</b> | Créer une légumerie collective  |
| <b>FA68-1</b> | Consolider la filière laitière sur le territoire ardennais en développant les outils de production existants.   |
| <b>FA70</b>   | Optimiser la gestion de la propriété forestière privée.   |
| <b>FA73</b>   | Développement de l'attractivité du château-fort de Sedan (1 <sup>ère</sup> phase : toiture et maçonnerie du donjon et du four).   |
| <b>FA74</b>   | Étendre et développer le Parc Argonne Découverte.   |
| <b>FA76</b>   | Faire du département des Ardennes le premier territoire inclusif du Grand-Est.  |
| <b>FA79</b>   | Accueillir des internes de médecine belges dans les Ardennes en vue de favoriser leur installation sur ce territoire à l'issue de leur formation.   |
| <b>FA84</b>   | Achever la remise à niveau de la ligne entre Charleville et Givet (dernière phase, CPER 2021-2026).   |
| <b>FA87</b>   | Implanter un établissement pénitentiaire expérimental centré autour du travail à Donchery sur le territoire d'Ardenne Métropole   |
| <b>FA89-3</b> | Accentuer l'implantation d'entreprises en Bassin d'Emploi à Redynamiser (B.E.R.)  |
| <b>FA92</b>   | Etude de faisabilité pour la construction de nouveaux locaux pour l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Charleville-Mézières sur le campus universitaire du Moulin Leblanc (1 <sup>re</sup> phase : étude) |
| <b>FA96</b>   | Implantation d'une Micro-Folie dans les Ardennes  |
| <b>FA96-2</b> | Implantation d'une Micro-Folie dans les Ardennes (projet dans cité éducative à la ronde couture)  |

|               |   |
|---------------|---|
| <b>FA97</b>   | Expérimenter les emplois francs dans le département des Ardennes  |
| <b>FA98</b>   | Décliner territorialement les stratégies de lutte contre la pauvreté et de protection de l'enfance.   |
| <b>FA99-1</b> | Création d'une maison pluridisciplinaire à Sedan  |
| <b>FA99-2</b> | Création d'une extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire à Signy-le-Petit  |
| <b>FA101</b>  | Création d'une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) sur le territoire Ardenne Métropole/Portes du Luxembourg/nord Meusien  |
| <b>FA102</b>  | Créer un centre de consultations non programmées sur le site du Centre Hospitalier de Fumay   |
| <b>FA103</b>  | Répondre aux besoins de santé en ophtalmologie dans le nord Ardennes en organisant la place d'une filière visuelle hospitalière à Charleville-Mézières  |
| <b>FA106</b>  | Création d'un service de Coordination d'Intervention en Médecine Générale (CIMG) et d'un service de Coordination d'Intervention en Milieu Hospitalier (CIMH) au sein de la plateforme territoriale d'appui (PTA) des Ardennes |
| <b>FA107</b>  | Mission d'accompagnement à la construction du schéma directeur immobilier et de rénovation énergétique du Groupe Hospitalier Sud Ardennes (GHSA)  |
| <b>FA110</b>  | Mettre en place une formation post-bac à Givet dans le domaine de la maintenance industrielle   |
| <b>FA111</b>  | Déploiement d'une cité éducative à Charleville-Mézières   |
| <b>FA113</b>  | Assurer la promotion et la mise en place d'ORT sur l'ensemble du département  |
| <b>FA115</b>  | Faciliter l'accès des agriculteurs ardennais et des porteurs de projets au Grand Plan d'Investissement  |
| <b>FA116</b>  | Accompagner le développement du Territoire d'industrie « Nord Est Ardennes »  |
| <b>FA117</b>  | Optimiser l'inscription des Ardennes dans les dynamiques transfrontalières portées par les Programmes INTERREG  |
| <b>FA118</b>  | Ouverture d'un point d'information transfrontalier  |
| <b>FA119</b>  | Les Ardennes, territoire d'action pour la future ANCT   |
| <b>FA121</b>  | Créer un outil informatique assurant la mise en relation entre agriculteurs afin d'assurer un échange amiable de parcelles  |
| <b>FA122</b>  | Créer une Maison des Internes en médecine et des étudiants en formation médicale et paramédicale sur le territoire d'Ardenne Métropole  |
| <b>FA124</b>  | Accompagner le développement d'infrastructures touristiques dans le département   |
| <b>FA129</b>  | Explorer les potentialités d'exploitation en eaux souterraines sur le territoire de la Communauté de Communes Ardenne rives de Meuse  |
| <b>FA130</b>  | Expérimenter le Pass Culture dans le département des Ardennes   |
| <b>FA131</b>  | Création d'un conseil de développement et de coordination du CNPE de Chooz  |
| <b>FA133</b>  | Création des maisons « France Services »  |
| <b>FA135</b>  | Créer une Digitale Académie dans les Ardennes – ALMEA   |
| <b>FA139</b>  | Soutenir l'installation d'un service des finances publiques dans les Ardennes dans le cadre de la « démétropolisation »   |
| <b>FA140</b>  | Soutenir les reconversions industrielles liées à l'épidémie du Covid-19   |
| <b>FA141</b>  | Soutenir l'économie ardennaise face à l'épidémie du Covid-19  |
| <b>FA142</b>  | Déployer une cité de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la ville de Sedan  |
| <b>FA143</b>  | Développer le « Consommer local » : amplifier le consommateur de produits locaux en renforçant les volumes, en développant la gamme et les circuits   |

## Liste des fiches-projet en cours de travail ou d'arbitrage

| N°FP          | Intitulé de la fiche   |
|---------------|--|
| <b>FP02</b>   | Améliorer l'accès à la culture pour les élèves ardennais   |
| <b>FP09</b>   | Poursuivre le développement de la filière d'excellence dans le domaine des marionnettes à travers le développement de la formation initiale et continue, la création d'une matériauthèque et d'un atelier de restauration  |
| <b>FP18</b>   | Accélérer la rénovation des logements individuels isolés les plus énergivores par l'utilisation de solutions techniques de référence   |
| <b>FP20</b>   | Accompagner la création d'une structure dédiée au financement de projets dans l'immobilier d'entreprise et l'immobilier touristique  |
| <b>FP21-1</b> | Création d'un nouveau pôle technologique dédié à l'industrie du futur  |
| <b>FP25-2</b> | Accompagner la création d'une société d'économie mixte pour le développement des énergies renouvelables – Partie constitution du capital   |
| <b>FP36-2</b> | Création d'aires de services le long des autoroutes frontalières   |
| <b>FP42</b>   | Réflexion autour de DU de préparation à l'entrée en diplôme d'État d'infirmier de pratique avancée (IPA) ou en formation liée à la santé mentale   |
| <b>FP49</b>   | Moderniser et développer les internats en collèges et lycées   |
| <b>FP50</b>   | Favoriser l'accès aux formations alternées en facilitant et sécurisant leur accès  |
| <b>FP53</b>   | Créer un modèle d'accompagnement d'insertion professionnelle par l'emploi dans le secteur marchand, porté par des structures Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI).<br>Mettre en place des contrats de travail d'insertion en CDD de droit commun de 6 mois ou contrat de professionnalisation d'un an pour l'embauche d'allocataires RSA |
| <b>FP55</b>   | Favoriser l'installation d'énergies renouvelables pour toute nouvelle construction de bâtiments privés   |
| <b>FP56</b>   | Reconquérir les logements vacants et imposer une performance énergétique minimale pour la mise en location   |
| <b>FP57</b>   | Renforcer les modalités d'intervention financière de la Fondation du patrimoine  |
| <b>FP58</b>   | Etendre à titre expérimental les modalités d'intervention de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)  |
| <b>FP59</b>   | Apporter une ingénierie aux territoires  |
| <b>FP60</b>   | Inciter à la rénovation des façades selon une périodicité définie  |
| <b>FP61</b>   | Optimiser le développement de la méthanisation en proposant des évolutions réglementaires  |
| <b>FP62</b>   | Accompagner la démarche de promotion des énergies renouvelables  |
| <b>FP63</b>   | Exploiter les ressources naturelles disponibles sur le territoire en créant des liens entre les différentes filières agricoles du territoire   |
| <b>FP64</b>   | Mieux mutualiser les coûts de mécanisation de l'agriculture ardennaise   |

|               |  |
|---------------|--|
| <b>FP65-1</b> | Développer la production de Luzixine, extrait concentré de luzerne à destination de l'alimentation humaine   |
| <b>FP67-3</b> | Création d'une filière identifiée permettant de valoriser la viande ardennaise dans la restauration hors domicile du département et au-delà  |
| <b>FP68-2</b> | Consolider la filière laitière sur le territoire ardennais en fournissant des produits locaux  |
| <b>FP69</b>   | Mettre en place des <i>écobox</i> pour la récupération de bouteilles d'eau en plastique à base de Polyéthylène Téréphtalade (PET) et augmenter le taux de PET recyclé  |
| <b>FP71</b>   | Réaliser un projet immobilier d'hébergement des alternants   |
| <b>FP75</b>   | Construire un plan de communication touristique ambitieux  |
| <b>FP78</b>   | Permettre le répit des aidants des personnes en situation de handicap : « se séparer pour mieux se retrouver »   |
| <b>FP80</b>   | Promouvoir le département des Ardennes comme terre d'accueil des publics seniors par le développement d'une offre adaptée et de services dédiés  |
| <b>FP81</b>   | Proposer une offre de logements intelligents et économes en vue de favoriser le bien-vieillir dans son quartier, bien-vieillir par l'apport de nouvelles technologies, dont celles relevant de l'intelligence artificielle (IA) au service des Seniors |
| <b>FP85</b>   | Développer la plateforme de mobilité solidaire départementale  |
| <b>FP86</b>   | Construire un schéma directeur des mobilités alternatives  |
| <b>FP88</b>   | Affirmer l'ANTS comme outil interministériel pour la numérisation des procédures administratives   |
| <b>FP89</b>   | Accentuer l'implantation d'entreprises en Bassin d'Emploi à Redynamiser (B.E.R.)   |
| <b>FP90</b>   | Donner un statut législatif à la catégorie des « territoires à hauts enjeux patrimoniaux et environnementaux »   |
| <b>FP91</b>   | Accompagner l'implantation rapide du groupe CEVITAL dans les Ardennes  |
| <b>FP93</b>   | Cité des arts de la marionnette (parcours de la marionnette dans l'espace urbain et 2 <sup>e</sup> phase de la cité)   |
| <b>FP94</b>   | Installer un casino en zone frontalière  |
| <b>FP95</b>   | S'appuyer sur les compétences et le réseau de la Poste pour garantir une offre de service de proximité à la population   |
| <b>FP100</b>  | Créer une Maison de Santé Pluridisciplinaire adossée au Centre Hospitalier Manchester  |
| <b>FP108</b>  | Un plan de soutien pour la mise en conformité de l'assainissement des communes <b>(fiche en cours de réécriture)</b>   |
| <b>FP109</b>  | Offrir aux élèves ardennais un collège du XXI <sup>e</sup> siècle  |
| <b>FP110</b>  | Mise en place d'un centre de formation (contribution du groupe EDF)  |
| <b>FP112</b>  | Développer les unités de méthanisation et de purification (projets ARCAVI-SA METHA-GAROTERIE et SUEZ-SOMMAUTHE)  |
| <b>FP114</b>  | Faciliter l'accès aux marchés de défense des PME des Ardennes par une meilleure information des règles et procédures   |
| <b>FP120</b>  | Faciliter le passage du permis de conduire par les jeunes dans les territoires ruraux en difficulté  |

|              |   |
|--------------|---|
| <b>FP126</b> | Accompagner le développement économique du territoire Nord Ardennes (Aire de service A304 HQE - Plate-forme économique HQE - Construction bâtiments industriels ) |
| <b>FP127</b> | Expérimenter un dispositif d'accompagnement de services pour favoriser le retour à l'emploi des titulaires des minimas sociaux sur le territoire Nord Ardennes    |
| <b>FP128</b> | Construire une structure d'accueil intermédiaire pour seniors (territoire Nord Ardennes)  |
| <b>FP132</b> | Développer l'envie d'entreprendre et faire émerger des projets de création d'entreprise – « Y croire »  |
| <b>FP136</b> | Soutenir la création d'un pôle scientifique labellisé CNRS à Belval   |
| <b>FP137</b> | Soutenir l'implantation du CNAM dans les Ardennes   |
| <b>FP138</b> | Plateforme(s) de (re)mobilisation vers l'emploi   |



## Dossier de presse

---



# Pacte Ardennes : l'Etat et les partenaires du Pacte s'engagent pour le territoire ardennais

10<sup>ème</sup> Comité directeur du 15 mars 2021

---

## Contact :

[pref-communication@ardennes.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardennes.gouv.fr)



@Prefet08



Préfet des Ardennes

---